les autorités civiles, par le détachement de cavalerie qui s'y trouve en garnison et par la gendarmerie.

TH. LEURIDAN.

Ephémérides Tourquennoises

8 juin 1372. — Création des armoiries de Tourcoing.

Ces armoiries furent constituées pour servir de *scel* aux draperies qui formaient alors la principale fabrication de notre ville.

Tourcoing était, à cette époque, la propriété d'Yolende de Mortagne, seconde fille de Guillaume II, de la maison de Mortagne-Audenarde. Yolende fut mariée à Gossuin du Quesnoy, et c'est des deux époux que vinrent les armoiries tourquennoises.

Ces armoiries, qui subsistent encore aujourd'hui, après leur première destination pour marquer les draps, devinrent le sceau municipal. Elles se composent d'un écu d'argent, à la croix de sable, chargée de cinq besaus d'or.

Elles n'ont aucune signification industrielle; c'est tout simplement une modification des armoiries des seigneurs de Tourcoing. La maison de Mortagne-Audenarde portait d'or, à la croix de gueule, chargée de cinq coquilles. On le voit, le sceau tourquennois n'en est que la reproduction, seulement avec des figures et couleurs héraldiques moins relevées.

A la création du *scel aux draps* était adjoint un réglement déterminant les dimensions et qualités que devaient avoir les draperies fabriquées à Tourcoing. Ce réglement contenait ainsi un tarif d'amendes pour les contrevenants et nommait des *égards*, magistrats chargés de son exécution et de la surveillance.

Déjà en 1360, douze ans auparavant, il avait été question d'établir un scel aux produits manufacturés de Tourcoing. Une lettre du roi de France. Jean-le-Bon, datée de Thérouane, au 6 novembre, ordonnait au bailli de Lille d'octroyer, à la fabrique tourquennoise, un signe pour marquer ses draps. Ce scel était formé d'un côté par les armes de Jean du Fay, époux de Marie de Mortagne, première fille de Guillame II, et de l'autre, par celles de Gossuin du Quesnoy, marié à Yolende de Mortagne, la seconde fille. Mais des débats s'étant élevés avant et après la constitution de ce scel, entre les familles desdits seigneurs qui se disputaient la propriété de Tourcoing, son établissement fut négligé. Il ne fut crée définitivement qu'a la date de notre éphéméride d'aujourd'hui, sous une autre forme, sa forme actuelle, quand la seigneurie de Tourcoing échut enfin au mari d'Yolende, après la mort de sa sœur Marie, la plus puissante revendicatrice.

On trouve dans le registre aux titres de la manufacture de Tourcoing qui fait partie de nos archives communales, la pièce donnant pour marque aux draps ce premier scel, qui ne fut jamais frappé. Cette pièce en date du 16 décembre 1360, porte la signature de Jacques Liquidème, lieutenant du *souverain* bailli de Lille. G. B.

—

9 juin 1832. — Le choléra éclate à Tourcoing.

Dès le lendemain, la mortalité commençait. Le fléau qui sévit dans notre ville jusqu'à la fin d'octobre fit plusieurs centaines de victimes.

L'épidémie cholérique de 1832, fut la plus formidable manifestation en Europe, de cette terrible maladie asiatique. Venue de l'Inde, après avoir parcourue l'Asie et l'Afrique, elle éclata à Paris, en janvier 1832, avec une grande intonsité. Aussitôt, elle se répandit dans les départements ; le 14 avril, elle tombait sur Douai, et le 31 mai, Lille devenait à son tour la proie du fléau.

Des mesures de sauvegarde avaient été immédiatement prises dès l'apparition du choléra à Paris. Une agence sanitaire fut établie dans tous les cantons de France; celle pour Tourcoing, créée comme toutes celles du département du Nord par un arrêté préfectoral, en date du 27 février 1832, était composée de 7 membres.

G. B.

—

10 juin 1642. — Ordonnance du seigneur de Tourcoing, Philippe François de Croy-Havré, autorisant l'admission de trois nouvelles religieuses, au monastère de N. D. des Anges fondé en 1630.

La Communauté s'accroissait peu à peu. Le nombre des religieuses fixé à seize, primitivement, fut élevé à vingt-quatre, par suite d'une demande de la supérieure, Isabeau du Bosquel, en 1666.

G. B.

Ville de St.-Pierre-lès-Calais. Dimanche 16 juin 1878. Pèlerinage régional de la province ecclésiastique de Cambrai, en l'honneur du Sacré Cœur de Jésus, à l'occasion de la Consécration de l'Eglise paroissiale du Sacré-Cœur par S. G. Mgr Lequette, évêque d'Arras, Boulogne et St.-Omer, assisté de plusieurs prélats.

Dimanche 16 juin, à 7 heures du matin, consécration solennelle de l'église ; à 10 heures, messe pontificale; à 2 heures 1/2 procession générale du Très-Saint Sacrement.

Le Pèlerinage du Sacré-Cœur commencera le 16 juin et continuera jusqu'au 30 juin inclusivement. Les Enfants de Marie qui ne seront pas libres le 16 juin sont invitées à venir le Dimanche 30.

Les paroisses qui ont l'intention de se rendre en pèlerinage au Sacré-Cœur de Saint-Pierre-lès-Calais, sont invités à faire connaître le jour qu'elles ont choisi, à M. le Curé de la paroisse.

Dimanche 30 juin, fête solennelle du Sacré-Cœur de Jésus.

La Compagnie du chemin de fer du Nord veut bien accorder une réduction de moitié prix à tout groupe de dix personnes au moins se rendant au pèlerinage du Sacré-Cœur, à Saint-Pierre-lez-Calais, du 16 au 30 juin 1878

Dimanche 16 juin, train spécial partant de Tourcoing à 6 h. 55 du matin, Roubaix, 7 h. 03. Croix, 7 h. 10, Lille, 7 h. 35, La Madeleine, 7 h. 49, Armentières, 8 h. 09, Bailleul, 6 h. 28, Hazebrouck, 8 h. 50, arrivée à Calais, 10 h. 25.

Retour : Départ de Calais, 8 h. 10, arrivée à Hazebrouck, 9 h. 47, Bailleul, 10 h. 12, Armentières, 18 h. 31, La Madeleine, 10 h. 51, Lille, 11 h. 05, Croix, 11 h. 25, Roubaix, 11 h. 35, Tourcoing, 11 h. 44.

Prix aller et retour : 2me classe, 5 fr. 50, 3me classe, 4 fr. 50.

Les voyageurs partant des gares de La Madeleine, Armentières, Bailleul et Hazebrouck devront prendre leurs cachets, au plus tard, le samedi 15 juin, jusqu'à 5 heures du soir. — Ceux de Tourcoing, Roubaix et Lille pourront les prendre le 16 juin au départ du train.

— On vient d'arrêter le nommé Z. Savoye, charron à Berlemont, inculpé de destruction de testament.

— Hier vendredi, vers quatre heures du soir, est mort, à la Fère, M. le général Ponsard, commandant la 2e brigade d'infanterie, (Cambrai), et les 3e et 4e subdivisions de la 1re région, commandeur de la Légion-d'Honneur.

— La question du chemin de fer de Jeumont à Anor vient de faire un grand pas.

La conférence du second degré s'est prononcée pour le tracé par Ferrière-la-Grande, Colleret, Coulsore, Hestrud, Solre et Fourmies.

Il en résulte que la ligne de Jeumont à Anor devient la ligne de Maubeuge à Fourmies; la section de Trélon à Anor par Ohain se trouve sacrifiée aux considérations stratégiques basées sur le viaduc de Fourmies; la destruction de cet ouvrage d'art pouvant arrêter l'envahisseur pendant plus d'un mois.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille SAMARCQ-ABBOTT qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Lucien-Gabriel-Léonard-Alphonse SAMARCQ, né à Comines (France), et décédé à Roubaix, le 8 juin 1878, à l'âge de 16 ans et 8 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux **convoi** et **service solennels**, qui auront lieu le mardi 11, à 9 heures 1/2, en l'église Notre Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Courtrai, 7, près l'église des Pères.

Les amis et connaissances de la famille LENNE-TRUFFAUT qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Alexandre-Fréjus LENNE décédé à Roubaix, le 8 juin 1878, dans sa 77e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux **Convoi et Service solennels**, qui auront lieu le mardi 11 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à maison mortuaire, rue Latine, 37,

Les amis et connaissances de la famille DESPRET qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Pierre-François DESPRET, ancien conseiller municipal, président du Conseil de Fabrique de la paroisse Sainte-Elisabeth, décédé à Roubaix, le 9 juin 1878, dans sa 89e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister à la **Messe de Convoi** qui sera célébrée le Mardi 11 courant, à 8 heures, aux **Convoi et Service solennels** qui auront lieu le mercredi 12, à 10 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. Les **Vigiles** seront chantées le même jour, à 4 heures. — L'assemblée la maison mortuaire, rue de Montfait, à 9 heures 3/4.

Les amis et connaissances de la famille TIBERGHIEN-DUVILLIER qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Hortense-Angélique DUVILLIER décédée à Roubaix, le 9 juin 1878, dans sa 51e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister à la **Messe de Convoi** qui sera célébrée le mardi 11 courant, à 7 heures, et aux **Convoi et service solennels**, qui auront lieu le Mercredi 12 à 9 heures 1/2. Les **Vigiles** seront le Mardi 11 à 6 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Fabricants, 12.

Un **obit solennel anniversaire** sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 11 juin 1878, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Aimée-Sylvie DUCATTEAU épouse de M. Carlos CORDONNIER pieusement décédée à Roubaix, le 10 juin 1877, dans sa 61e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un **Obit solennel anniversaire** sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 12 juin 1878, à 10 heures 1/4, pour le repos de l'âme de Madame Catherine DEFFAUX épouse de Monsieur Augustin MOREL, décédée à Bruxelles, le 10 juin 1876, dans sa cinquante-sixième année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. 16174

Belgique

La commune de Rolleghem a été, il y a quelques jours, le théâtre d'un acte abominable. Un individu qui, jusqu'ici, l'on n'a pu reconnaître, s'est livré aux derniers outrages sur une petite fille âgée de 10 ans. Rencontrant cette enfant qui se rendait à l'école, il la menaça de mort et la contraignit à le suivre. Actives recherches ont été commencées.

— *L'Etoile belge* donne les détails suivants sur un accident qui est arrivé jeudi soir à Laeken et a causé la mort de cinq ouvriers :

« Un valet de pied, au service du Roi, — M. Declerck — ayant quelques économies, avait résolu de se construire une habitation aux environs du Château Royal. A cet effet, il avait fait, au prix de 6 000 francs, l'acquisition d'un terrain à front de la rue du Verger. M. Declerck demanda des plans à un architecte du faubourg, et les travaux furent commencés vers la fin de l'automne de l'année dernière.

» Il s'était entendu avec deux de ses parents ouvriers maçons et, par suite, crut pouvoir se passer de l'intervention de toute autre personne, entendue dans l'art de bâtir.

» Au cours de l'hiver, les travaux durent être suspendus pendant un certain temps, et durant cette suspension, les eaux avaient envahi les caves et on eut beaucoup de peine à s'en débarrasser. Quoi qu'il en soit, les travaux furent repris au printemps et poussés très-activement.

» La maison devait avoir trois étages, et les ouvriers comptaient planter le *mai* samedi. Pour atteindre ce but, ils avaient décidé de travailler jeudi jusqu'à huit heures du soir, c'est-à-dire une heure plus tard que d'habitude.

C'est quelques minutes avant le moment où les ouvriers devaient quitter la construction et au moment où la plupart étaient déjà débarrassés de leurs habits de travail que, sans qu'un bruit quelconque, le moindre signe apparent se fut manifesté, tout le bâtiment s'effondra ; une partie du mur de droite alla se jeter sur une petite construction voisine, tandis que l'autre partie de ce mur de gauche s'écroulèrent à l'intérieur, entraînant dans leur chute les sept malheureux ouvriers, dont deux descendaient déjà l'échelle pour s'en aller. Un seul réussit à se sauver. Après avoir raconté comment ont été extraits les cadavres des hommes tués, l'*Etoile* ajoute : Les causes de cet affreux malheur sautent aux yeux de tous ceux qui, comme nous, ont visité le théâtre de la catastrophe, le propriétaire de la maison visait à la construire dans les conditions les plus économiques possibles. Il avait cuit lui-même, en employant la terre attenante à sa propriété, la plus grande partie des briques dont il avait eu besoin. Ces briques sont archi-mauvaises, à tel point qu'on peut les réduire en poussière en les pressant entre les doigts ; la chaux est d'une qualité égale, et les bois employés sont tous bois vieux.

Par ordre du parquet, M. Labarre, photographe, a fait une photographie de l'état des lieux.

Faits Divers

— Toutes les villes du midi qui avoisinent la frontière espagnole, Perpignan, Narbonne, Montpellier, etc., ont été couvertes d'affiches annonçant de grandes fêtes à Barcelone pour le 8 juin. Des caravanes avaient été déjà organisées pour aller assister à ces réjouissances publiques. A la seule gare de Narbonne, plus de 600 billets avaient été pris; mais, hélas ! c'était une mauvaise plaisanterie. Un avis du consul général de France en Catalogne annonce qu'on est à la recherche des mystificateurs.

— Il s'est passé un fait assez curieux à la Seyne, entre Toulon et Marseille. Le jour de l'Ascension, un pasteur protestant, qui était venu dans le pays pour faire des prosélytes à la religion réformée, a embrassé la religion catholique, et il a publiquement abjuré sa foi dans la chapelle des Frères maristes. Sa mère en avait fait autant quelques jours auparavant.

— PILLAGE D'UN TRAIN AUX PORTES DE BARCELONE. — On nous écrit de Barcelone, le 6 juin, 8 heures du matin :

« L'express de 10 heures 25 minutes du soir, qui va de Barcelone à Perpignan, a été arrêté cette nuit par une bande de malfaiteurs au sortir de la station de San Andrès. Tous les voyageurs ont été dépouillés. Pour mener à bien leur entreprise, les bandits s'étaient emparés du garde de la voie et après lui avoir garrotté les pieds et les mains, ils l'avaient attaché à un poteau : puis ils avaient mis en évidence le fanal vert indicateur d'un danger sur la ligne.

» En présence de ce signal, le mécanicien, naturellement, détint la marche du convoi. A ce moment on entendit de fortes détonations, comme une décharge de mousqueterie. Surpris, les voyageurs mettent le nez aux portières, et chacun d'interroger anxieusement son voisin ; mais la nuit était sommbre et le regard ne distinguait rien dans là campagne endormie.

» Tout à coup, comme un ouragan, une cinquantaine d'hommes se précipitent, armés de poignards et de révolvers, sur les marche-pieds et pénètrent en bondissant dans les wagons. Argent montres, bijoux, menus objets de valeurs, ils exigent, la menace à la bouche, que ce qui est en possession des voyageurs leur soit livré. Aux récalcitrants ils font briller l'acier de leurs armes. Après les voyageurs, leurs bagages. Le pillage dura une heure et demie ; il s'est exécuté méthodiquement et sans précipitation.

» Vers une heure du matin, le train, fort allégé, retournait en arrière, et peu d'instants après il entrait en gare de Barcelone.

» San Andrès est un faubourg de Barcelone. »

— Le premier procès que l'Exposition aura fait naître sera plaidé mardi prochain à l'audience des référés. Il s'agit d'une contestation entre le commissariat de l'exposition tunisienne et les exposants.

Le gouvernement français, représenté par Me Cabasson, avoué, interviendra en faveur de ces derniers.

Il paraît que le commissaire, M. Oscar, de Tunis, aurait disposé d'une certaine étendue de terrain au Trocadéro moyennant des sommes importantes. Or il avait été décidé par le gouvernement français que les emplacements concédés au Trocadéro seraient gratuits.

Les exposants, l'ayant appris, se refusent à payer les sommes convenues avec le commissariat, et M. Oscar, de Tunis, veut les faire expulser.

Le gouvernement français s'oppose à cette expulsion, et demande en même temps le maintien des concessions et la résiliation des marchés irrégulièrement faits par le commissariat tunisien.

— Le sieur Mazeau, propriétaire à Charsay, commune de Vœuil-et-Giget, avait invité, ces jours derniers, dit le *Charentais*, les époux Bailloux, ses voisins, à assister à un repas donné à l'occasion du baptême de son enfant ; malgré les vives instances de Mazeau, Bailloux se refusa obstinément à prendre part au repas, et sa femme se rendit seule chez les époux Mazeau.

Le dîner terminé, la femme Bailloux reprit le chemin de son domicile, et arrivée en face de sa porte, elle fut assaillie par son mari qui la frappa d'un coup de couteau au côté gauche.

Aux cris poussés par cette malheureuse, qui avait cependant eu la force de rentrer chez elle, Mazeau sortit de sa demeure, et craignant que Bailloux n'achevât sa victime, il se dirigea vers celui-ci, qui était resté debout devant la porte de sa grange, appuyé sur une fourche en fer à trois pointes.

Bailloux ne l'eut pas plutôt aperçu qu'il se précipita sur lui et lui porta en plein visage un coup de fourche si violent qu'il lui fit à la tête une profonde blessure ; Mazeau s'affaissa, et Bailloux, s'acharnant sur sa victime, lui en porta encore un autre coup dans le dos.

La femme de Mazeau, étant accourue à son tour aux cris poussés par son mari, reçut elle-même de ce forcené un coup de fourche en pleine poitrine.

Bailloux, se réfugiant ensuite chez lui, s'était barricadé dans sa chambre et opposa la plus vive résistance aux agents de l'autorité ; armé de sa fourche et d'un revolver, il menaçait de tuer quiconque oserait s'approcher. Il fallut que les gendarmes fissent en quelque sorte le siége de sa maison, et ce n'est qu'à la vue des canons de leurs fusils braqués sur lui et sur leurs menaces de faire feu qu'il se décida enfin à se laisser emmener.

La blessure de la femme Bailloux et celle de la femme Mazeau sont peu graves ; mais celle que Mazeau a reçue à la tête met ses jours en danger.

— CURIEUSE ÉVASION D'UN PRISONNIER PAR LA PORTIÈRE D'UN WAGON. — Un fameux pick pocket, Jean Nicoud, condamné le 16 du mois dernier par la cour d'assises de la Sarthe à cinq années d'emprisonnement et cinq ans de surveillance, était extrait de la prison départementale, mercredi dernier, à onze heures du matin, et conduit à la gare, où il prenait, en compagnie de deux gendarmes, le train 3, qui part à midi trois minutes pour Angers.

Le prisonnier et ses deux gardiens occupèrent seuls, suivant l'usage, un compartiment de seconde.

Dès les premiers instants du voyage, Nicoud se dit malade, et, à mesure que le train avançait, son indisposition sembla augmenter dans des proportions considérables.

Il arriva un moment, enfin, où les gendarmes, pour éviter au wagon des accidents d'une nature spéciale, durent laisser leur compagnon de voyage mettre la tête à la portière.

On avait dépassé la station de la Luze, et la moitié du trajet pour arriver à Noyon était déjà franchie.

Nicoud s'était penché en dehors du wagon et semblait faire des efforts désespérés.

Dans une secousse, et bien qu'il eût les menottes, il parvint à tourner la poignée de la portière et à faire sauter le verrou qui se trouve plus bas.

Il poussa alors brusquement la porte et sauta sur la voie.

Les deux gendarmes ne perdirent pas de temps et s'élancèrent à sa poursuite, mais le brigadier prit mal ses mesures et tomba. Dans sa chute, il se contusionna grièvement. L'autre gendarme n'eut, dans sa chute, que quelques égratignures.

Ce double accident ne permit pas aux représentants de la loi de poursuivre le condamné, qui prit sa course à travers champs.

Après avoir confié le brigadier à quelques personnes qui étaient accourues, le gendarme Faure s'élança sur la trace de Jean Nicoud.

La poursuite fut longue et acharnée. Elle se continua pendant près de huit kilomètres. Alors le gendarme, épuisé, fut obligé de s'arrêter, et Jean Nicoud disparut dans les taillis. On croit qu'il a pris la direction de Toulouse.

Les uns prétendent avoir vu Nicoud entrer dans un bureau de tabac, où il a changé une pièce de 20 fr. qu'il avait trouvée moyen de dissimuler dans sa prison.

Depuis ce temps, on n'a pas eu de ses nouvelles.

L'état du brigadier n'offre pas, heureusement, de gravité.

Allez voir maison GOULIN et Cie, rue de Tournai, 1 et 3, à Courtrai, les costumes complets en pure laine pour Hommes, au prix de 37 fr. Même coupe et même façon élégante que les plus chers.

FORGE, DENTISTE
Ci-devant, rue Nationale, 83, Lille,
Actuellement
RUE NATIONALE, 196
près l'église du Sacré-Cœur
(Prendre à la gare le car A, s'arrêter en face de l'église.) 16064

ADRESSES INDUSTRIELLES & COMMERCIALES

Cette liste paraît dans les deux édition du Journal de Roubaix. — S'adresser pour les conditions, rue Neuve, 17.

Pianos
Location et réparation, rue du Fontenoy, 58. 15176

Fabrique et réparation de robinets. Spécialité pour manomètre et réparation.
F. E. DECOCK, rue du Collége, 30, Roubaix. 14081

Peintures Vitrerie
CORDONNIER-COGET, rue Notre-Dame, 25. 14071

Charbons
Albert POUTRAIN, rue de Mouveaux. 14070

Mécanicien
Eug. FORSTER, rue Pellart, 66, Roubaix.

Restaurants
FERRAILLE, (Hôtel), rue Nain, 5, Roubaix.
GINIONS, rue Neuve.

Brevets d'invention
V. DUBREUIL, ingénieur. — Prise de brevets en France et à l'étranger, correspondants dans tous les pays. 14594

DEPECHES TELEGRAPHIQUES

Berlin, 8 juin.

Bulletin de la santé de l'empereur, 4 heures 1/2.

L'état de l'empereur est sans changement.

Berlin, 9 juin.

Voici le 3e bulletin daté de 6 1/2 du matin, 9 juin : — S. M. a passé une nuit tranquille, dormant d'un sommeil à peine interrompu. Signé : Laner.

Kiel, 8 juin

Une commission chargée d'ouvrir une enquête sur la catastrophe du *Grand-Electeur* se réunit ici aujourd'hui. Elle se compose du capitaine Pryewisinski, président, du capitaine Von Der Goltz et du capitaine de corvette Stenzel.

Berlin, 9 juin.

Les quatre individus arrêtés jeudi soir ayant eu des relations avec Nobiling et parmi lesquels se trouvait un individu, dit *le Bossu*, ont été remis en liberté. Toutefois, leur interrogatoire a conduit à la découverte du vrai Bossu, qui, ainsi que cela a été prouvé, avait les rapports les plus intimes avec l'auteur de l'attentat, est fortement compromis dans le crime et a été arrêté hier après-midi.

On a, de plus, arrêté un chef de bureau, demeurant à Berlin, qui a eu des rapports suivis ainsi que des relations épistolaires avec Nobiling.

L'état de Nobiling, ainsi que celui de M. Holtfeuer, le maître d'hôtel, blessé à l'occasion de l'arrestation de l'assassin, s'est sensiblement amélioré.

La fête populaire, projetée par les socialistes de Berlin et qui devait avoir lieu à Thingarten, est, suivant une annonce du comité, contremandée parceque le propriétaire a refusé, au dernier moment, de louer son local.

St-Pétersbourg, 9 juin.

Le *Messager de l'Empire* publie un décret du Czar, en vertu duquel le chiffre des recrues à appeler cette année pour le service de l'armée de la flotte est fixé à 218.000 hommes.

Le *Journal officiel* publie en outre un bulletin du médecin ordinaire, docteur Botkin, daté du 3 juin, d'où il résulte que l'impératrice est tombée malade de la fièvre et qu'il s'est manifesté depuis, des symptômes de pleurésie. S. M. souffre d'insomnie, ses forces ont sensiblement diminué. Toutefois, sa respiration est redevenue plus libre, mais la fièvre persiste.

St-Pétersbourg. 9 juin.

Le *Journal de Saint Pétersbourg*, parlant du document turc, publié par la *Correspondance politique* de Vienne et que la Porte se proposerait de soumettre au Congrès, dit que si la Porte n'a pas d'autres arguments à invoquer à l'appui pour s'affranchir des obligations contractées par le traité de San Stefano, sa cause est compromise.

L'Europe envisagera la question orientale en vue d'assurer la paix, d'enlever tout genre de discord. Les gouvernements sont convaincus de la nécessité de veiller à la sécurité des Etats et la Porte ne parviendra pas à amener la division parmi les puissances.

Le journal officieux ajoute que l'hypothèse de complications qui surviendraient à propos d'Antivari, est complètement erronée. Le Congrès trouvera une solution qui mettra d'accord les intérêts de l'Autriche et du Monténégro.

BOURSE DES VALEURS NON-COTEES

		DEMANDES	
10	act.	Lilterwelde à Furnes	400 »»
50	act.	Béziers	13 »»
12	act	Hirondelles	250 »»
16	act.	Abeille (grêle)	150 »»
5	act	Abeille (incendie)	575 »»
11	oblig.	Frameries Chimai	300 »»
	5000	bons Pampelune	27[illegible] »»
13	oblig.	Ports de Marseille	[illegible] »»
15	oblig.	Mines de plomb H-Loire	100 »»
25	oblig	Métallur. de la Vienne.	190 »»
16	oblig.	Hirondelles	370 »»
25	oblig	Mexicaines	20 »»
15	bons	Cail	17 50
120	oblig.	Don Miguel	6 »»
25	oblig.	Conflans à la mer	100 »»
20	act.	Sardes	80 »»
10	act.	Des deux cirques	200 »»
17	oblig.	Orléans Rouen-Sud	67 »»
30	oblig.	Vendée.	170 »»
8	oblig.	Lille à Valencien. 3 0/0.	135 »»
		OFFRES	
15	act.	Arle St-Louis du Rhône avec bon de terrain	450 »»
9	act.	Filat. corderie du Maine	470 »»
14	act.	Coin de Rue	360 »»
25	act.	Tabacs français lib.	340 »»
18	act.	Transports parisiens	4[illegible]0 »»
16	act	Tramways de Roubaix	415 »»
8	act.	Messageries paris.	570 »»
40	act.	Compag. indust du Gaz	380 »»
7	act.	Pantographie voltaïque	400 »»
13	act.	Collo libérés	260 »»
15	act.	Pontgibaud	745 »»
17	act.	Dielette privilég.	225 »»
24	act.	Charbonnages d'Huy	67 50
11	act.	Librairie catholique	310 »»
30	act.	Crédit viager	67 50
10	oblig.	La Tarentaise	197 50
10	oblig	Tarn-et-Garonne	165 »»
8	oblig.	Métal. d'Auteuil	200 »»
9	oblig.	Carnoulès	200 »»
15	oblig.	Forge de la Seine	125 »»
10	oblig	Halage à vapeur	160 »»

Cote de la Banque nationale (cap. 4,000,000)
10, place Vendôme, Paris.

BULLETIN FINANCIER

On nous écrit de Paris le 8 juin 1878 :

La Bourse aujourd'hui est à proprement parler absolument nulle et on ne peut tirer aucune conclusion des variations très-limitées des cours.

Il semble, à consulter la cote, que nous assistons à une légère réaction et cependant à considérer l'attitude du marché, la résistance à la baisse est tellement grande qu'on ne peut considérer le mouvement comme fini.

Il faut encore que la Bourse aujourd'hui opère comme une sorte de liquidation hebdomadaire qui pèse sur les cours, il y a surtout pénurie d'affaires et cela pourrait bien donner quelques jours de stagnation avant la reprise du mouvement.

Le Crédit Foncier montre la plus grande fermeté et se tient au dessus de 850, il faut laisser le temps à la spéculation de prendre son parti des cours nouveaux avant de recommencer une seconde étape.

En attendant il faut placer son argent.

Le meilleur placement à recommander est l'achat de l'Obligation communale à lots 1875.

On sait les conditions et les facilités que donne la Banque National, 10, Place Vendôme, qui détient un certain nombre de ces titres pour en favoriser sa clientèle.

Demander des Obligations communales 4 0/0 1875 à 467.50, coupon de juillet détaché, c'est recevoir dès aujourd'hui un coupon qui n'échoit que dans un mois, participer cependant au tirage du 22 juin et entrer à bon marché dans une valeur de toute sécurité comparable aux rentes françaises et donnant un revenu plus élevé, et des chances de loterie.

En fin de Bourse les variations restent insignifiantes.

Il faut cependant, en en exceptant les valeurs Egyptiennes, remarquer une certaine faiblesse des fonds Etrangers; nous prévoyons plus que cela sur les fonds Russes quand le découvert de la spéculation aura été définitivement comblé.

A qui pourra-t-on offrir du Russe à 85 ?

Quel est le meilleur journal financier, le plus complet et le mieux renseigné?... C'est le
Moniteur des Valeurs à Lots
Abonnement : 1 fr. par an, 46, rue Laffitte, Paris. 1337

Nouvel Hôtel des deux Mondes
22, Avenue de l'Opéra
Anciennement, 8, rue d'Antin.
M. LEQUEU, pre
Hôtel de famille le plus confortable de Paris, construit spécialement et entièrement meublé à neuf. Salons de réception. Excellente table d'hôte, bains, ascenseur. Prix modérés. 16139

DÉPOT DE FABRIQUES
Ciments Portland et Romain; boisseaux en terre cuite, pour corps de cheminées; poteries artistiques et pour bâtiments; briques réfractaires anglaises et belges; briques blanches pour façades; graviers pour dallages et jardins.
CHALMIN-DEPLUS
8, PLACE DU TRICHON, 8, ROUBAIX
15827

PILULES COLBERT stomachiques, apéritives et dépuratives; souveraines contre la constipation, la bile, les glaires et les étourdissements, 3 fr. la boîte. — Dépôt à Roubaix, dans toutes les pharmacies. 16119

COMPTOIR DES FONDS PUBLICS
A. MAIRE et H. BLUM
176 Rue du Collége, à Roubaix
ACHATS et VENTES de toutes valeurs au **Comptant** *et à* **Terme**; *Rentes françaises et étrangères; Actions et Obligations de Chemin de fer, de Sociétés de Crédit, etc.*, en un mot, de toutes les *Valeurs se négociant à la Bourse et en Banque.*
Courtage officiel fixé par la Chambre syndicale des *Agents de Change de Paris*, **sans Commission.**
Afin d'offrir toutes facilités et garanties, les Achats et Ventes se feront de la main à la main. *Espèces contre Titres.*
Arbitrages, Libérations de Titres, Remboursement des Valeurs sorties aux Tirages.
Souscriptions sans frais *à tous les emprunts.*
Encaissement gratuit de tous les Coupons. 15754

Santé et énergie à tous rendues sans médecine, sans purger et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :
REVALESCIÈRE
Du BARRY, de Londres
52 ANS DE SUCCES.
La REVALESCIÈRE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies, gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnements palpitations, diarrhée, dyssenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnements dans les oreilles, acidités, pituites, maux de tête, migraine, surdité, nausées et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine chaud et froid toux, opression, asthme, brochite, phthisie (consomption), dartres, éruptions, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosite, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydropisie, gravelle, rétention les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exiger la marque de fabrique «Revalescière Du Barry.
Parmi les cures, celles de Madame la duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart, de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc. Voici quelques-unes des cures.
Cure N° 79,834: M. H. d'Esclavelles, Dieppe, constate la cure d'une jeune personne qui avait l'estomac presque entièrement détruit et qui souffrait depuis deux ans de dyspepsie et d'une bronchite chronique, avec insomnie amaigrissement et toutes les misères d'un marasme général. — Sommeil, santé, force et embonpoint sont revenus à l'état normal.
Cure N° 65,311. Vervant, le 28 mars 1866.
Monsieur, — Dieu soit béni ! votre Revalescière m'a sauvé la vie. Mon tempérament, naturellement faible, était ruiné par suite d'une horrible dyspepsie de huit ans, traitée sans résultat favorable par les médecins, qui déclaraient que je n'avais plus que quelques mois à vivre, quand l'éminente vertu de votre Revalescière m'a rendu la santé. A. BRUNELIERE, curé.
Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25, le 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les *Biscuits de Revalescière*, en boîtes, de 4, 7 et 70 francs. — La *Revalescière chocolatée* rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus énervés. En boîtes de 12 tasses 2 fr. 25; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr. ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. *franco*. — Dépôt à Roubaix chez MM. Morelle-Bourgeois; Desfontaines, épicier sur la place; Bouberl, Epicerie centrale, 13, rue S-Georges; à Tourcoing chez MM. BRUNEAU, pharmacien, rue de Lille : DESPINOY, épicier, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et Cie, LIMITED, 26, Place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.